

# autisme: rapport annuel 2023



## Abréviations

AD	Assurance dépendance
AIP	Ateliers d'inclusion professionnelle
CATP	Certificat d'aptitude technique et professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDJ	Centre de jour
CDL	Centre de loisirs
CIRPA	Centre d'intégration et de récréation pour personnes atteintes d'autisme
COR	Commission d'orientation et de reclassement
COSP	Centre d'orientation socio-professionnelle
CRT	Centre Roger Thelen
CSS	Code de la sécurité sociale
CTSA	Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme
ESI	Etablissement d'aides et de soins à séjour intermittent
ETP	Equivalent temps plein
FSE	Fonds social européen
GED	Gestion électronique des documents
OPECE	Orientation professionnelle et empowerment des compétences d'employabilité
PECS	Picture Exchange Communication System
SAD	Service aide à domicile
SFP	Service de formation professionnelle
SIA	Service d'interventions ambulatoires
SVN	Service volontaire national
TED	Troubles envahissants du développement
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSA	Troubles du spectre de l'autisme

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

Rapport annuel 2023

# Table des matières

Historique	5	Service d'hébergement	15
Perspectives	6	Foyer Hollerich	15
Utilité publique et don en confiance	6	Foyer Boxhorn	16
Organes et services	7	Service psycho-pédagogique	17
Conseil d'administration	7	Service soins-santé	17
Direction	7	Service de coordination de l'assurance dépendance	18
Chefs de groupe	7	Service d'infirmerie	19
Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	7	Service d'ergothérapie	20
Administration	8	Service orthophonie	22
Service technique	8	Service d'interventions ambulatoires	24
Personnel en 2023	8	Le « service d'assistance à domicile »	24
Généralités	8	Le « service loisirs »	25
Ancienneté du personnel	9	Service de formation professionnelle	26
Nationalité du personnel	10	Centre de jour	29
Qualification du personnel encadrant	10	Les ateliers d'inclusion professionnelle	30
Types de contrat du personnel encadrant	10	Projets	35
Temps de travail du personnel encadrant	10	Projet LEADER ARNU	35
Conventions	12	Comptes annuels et rapport du réviseur d'entreprises agréé	44
Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région	12		
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	12		
ADEM – Service des Salariés Handicapés	12		
Caisse Nationale de Santé	12		
Qu'est-ce que l'autisme ?	13		
Procédure d'admission	14		
Phase 1 : Prise de contact	14		
Phase 2 : Elaboration d'un dossier d'employabilité	14		
Phase 3 : Organisation d'un stage d'observation et décision d'orientation	14		

# KONTERBONT

Lëtzebuerg kenne léieren | Lëtzebuergesch léieren

Verbesser deng lëtzebuergesch Sproochkenntnisser,  
erweider däi Wuertschatz a léier d'Ausprooch  
vu Wierder!

Mam KONTERBONT, deem éischte komplett  
digitale Magasin op Lëtzebuergesch!

An zéng Rubricke fënns du all zwee Méint  
spannend an informativ Artikeler ronderëm  
d'Lëtzebuerg Land a seng Leit. Iwwer dem  
Liese léiers du nei Wierder kennen a verbessers  
deng Ausprooch.

**Probéier et aus!**



Als Internetsäit oder als App fir däi Smartphone oder Tablett

[www.konterbont.app](http://www.konterbont.app)





## Historique

L'association Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été fondée en 1981. L'objectif était la création de classes d'enseignement spécialisé pour des enfants atteints d'autisme. Ainsi fut créé l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques, qui fut dans un premier temps subsidié par le Ministère de l'Éducation Nationale avant d'intégrer, en 1988, le Service de l'Éducation Différenciée.

- 1989 : Ouverture du « Centre d'Intégration et de Récréation pour Personnes atteintes d'Autisme ».
- 2000 : Inauguration de l'atelier « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette.
- 2001 : Création du Centre Roger Thelen afin d'y installer plusieurs ateliers protégés et les services centraux. Progressivement divers services y ont été implantés, tels qu'un :
  - ⇒ centre d'accueil de jour
  - ⇒ service de consultation
  - ⇒ service soins et santé
  - ⇒ service de formation professionnelle
- 2009 : Création d'un service aide à domicile.
- 2014 : Inauguration du Centre d'Intervention Ambulatoire à Sandweiler.
- 2015 : Inauguration de l'extension du CRT à Beckerich.
- 2016 : Ouverture du nouveau foyer d'hébergement à Boxhorn.
- 2019 : Ouverture de l'extension « Al Schoul » à Useldange. Déménagement des AIP « Back-Office » et « Info-Média » ainsi que du Service de Formation Professionnelle.
- 2020 : Déménagement de l'atelier « Keramikfabrik » au CRT Beckerich.
- 2021 : Déménagement de l'atelier « Info-Média » au CRT Beckerich.
- 2021 : 40 ans Autisme Luxembourg a.s.b.l.

# Perspectives

- Aménagement d'un Centre de Jour spécialisé dans l'annexe de la maison principale à Boxhorn.
- Planification de nouvelles structures d'hébergement à Pétange pour 2024-2025.
- Transfert du foyer d'hébergement Hollerich à Olm.
- Recherche de sites qui se prêtent à la construction de nouveaux ateliers d'inclusion professionnelle. Une préférence est émise aux régions est et sud du Luxembourg.

## Utilité publique et don en confiance

Par arrêté grand-ducal du 6 juin 2003, Autisme Luxembourg a.s.b.l. a été reconnue organisme d'utilité publique pouvant recevoir des dons en espèces déductibles du revenu imposable. Autisme Luxembourg a.s.b.l. est signataire du « Code de bonne conduite des organismes faisant appel à la générosité du public ». Ce code de bonne conduite définit six engagements que les organismes adhérents entendent respecter : les droits des donateurs, une gestion désintéressée, une gestion rigoureuse, des actions de communication

irréprochables, des actions de collecte de fonds irréprochables, une transparence financière à l'égard des donateurs. 32 fondations et associations sont déjà signataires de ce code de bonne conduite. Un guide d'auto-évaluation a été distribué aux membres. L'objectif de cette démarche consiste à leur proposer des repères en vue d'évaluer le respect des engagements du Code de Bonne Conduite et qui sont valables quels que soient les donateurs, le type d'activité, les publics visés ou encore la taille de la structure.



# Organes et services

## Conseil d'administration

- Président : **Charles KAUFHOLD**
- Vice-président : **François LINSTER**
- Secrétaire : **Jean-Marie GOVAERTS**
- Trésorier : **Patrick SCHILTGES**
- Membres : **Sabine ANGELSEN**  
**Michel BRACHMOND**  
**Mélanie BURK**  
**Monique PUTZ**  
**Pit THILLENS**

Aucun salarié d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. n'est membre du conseil d'administration. Monsieur Marc De Geest, directeur, est invité permanent aux réunions du conseil mais n'a pas de mandat délibératif.

## Direction

Au 31 décembre 2023, la direction se compose comme suit :

- Marc De Geest, directeur
- Vincent Brack, chargé de direction
- Nathalie Oberweis, chargée de direction
- Sindy Wenige, chargée de direction

La mission de la direction consiste essentiellement à assurer la gestion quotidienne des services, à préparer et accompagner les projets de l'association et à participer activement aux activités des différentes instances du secteur du handicap.

Cette stratégie vise à favoriser la solidarité, la cohésion et les échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires du secteur, à renforcer le poids de celui-ci dans les négociations menées avec les financeurs et enfin à configurer et positionner au mieux Autisme Luxembourg a.s.b.l. dans un environnement légal, réglementaire et conventionnel en constante évolution.

## Chefs de groupe

Pour la gestion des équipes, la direction est assistée par six chefs de groupe, qui travaillent au sein des équipes sur le terrain tout en assurant des tâches de coordination.

Au 31 décembre 2023, l'équipe des chefs de groupe se compose comme suit :

- Sarah Cintrao, chef de groupe  
« Service d'interventions ambulatoires »
- Jennifer Even, chef de groupe  
« Service de formation professionnelle »
- Barbara Saddi, chef de groupe  
« Foyer Hollerich »
- Cathy Soeder, chef de groupe  
« Ateliers artisanaux »
- Jill Staudt, chef de groupe  
« Ateliers digitaux »
- Joachim Thielen, chef de groupe  
« Foyer Boxhorn »

## Plateforme de coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Conformément aux conventions signées avec l'État, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants de la division II (personnes handicapées) du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

## Administration

L'administration assure les tâches de l'accueil, du secrétariat, de la gestion des dossiers du personnel, de l'assurance dépendance et de la comptabilité. Elle compte cinq employés.

Un informaticien assure la gestion du parc informatique.

## Service technique

Le service technique d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. est assuré par trois techniciens.

# Personnel en 2023

Le personnel employé par Autisme Luxembourg a.s.b.l. compte au 31 décembre 2023 :

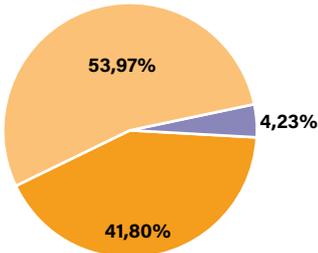
- Salariés encadrants : 102,075 ETP
- Salariés handicapés : 79,05 ETP
- Contrats d'apprentissage : 8 ETP

- Salariés encadrants
- Salariés handicapés
- Contrats d'apprentissage

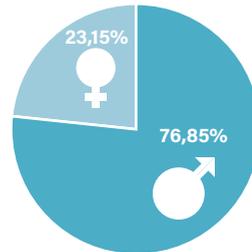
## Généralités

(en ETP)	Hommes	Femmes	Total
Salariés encadrants	35,2	66,875	102,075
Salariés handicapés	60,75	18,3	79,05
Contrats d'apprentissages	1	7	8
<b>Total</b>	<b>96,95</b>	<b>92,175</b>	<b>189,125</b>

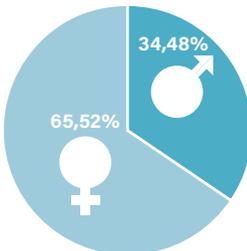
### Répartition des salariés par statut



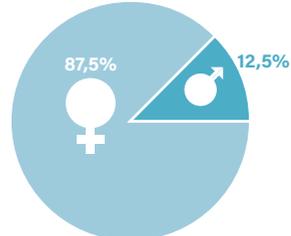
### Salariés handicapés



### Salariés encadrants



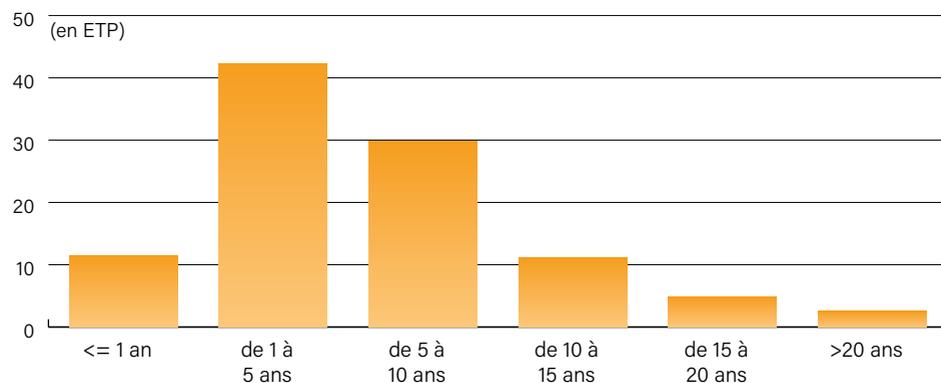
### Apprentis



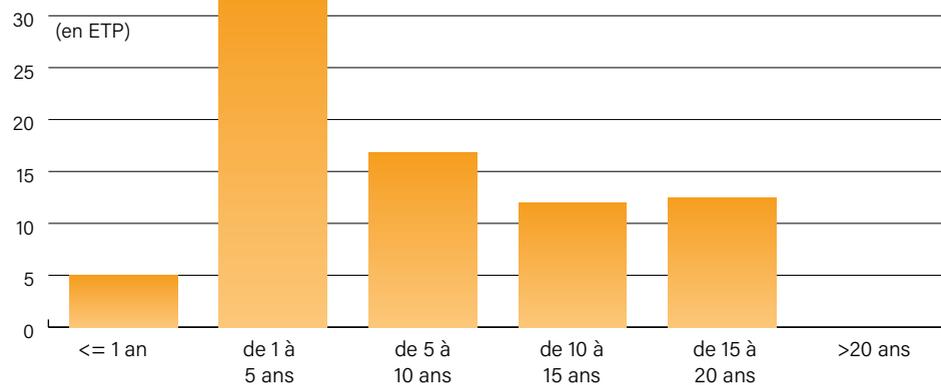
## Ancienneté du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
<= 1an	11,5	5	3	19,5
de 1 à 5 ans	42,275	32,75	5	80,025
de 5 à 10 ans	29,8	16,8		46,6
de 10 à 15 ans	11,1	12		23,1
de 15 à 20 ans	4,85	12,5		17,35
> 20 ans	2,55			2,55
<b>Total</b>	<b>102,075</b>	<b>79,05</b>	<b>8</b>	<b>189,125</b>

### Salariés encadrants

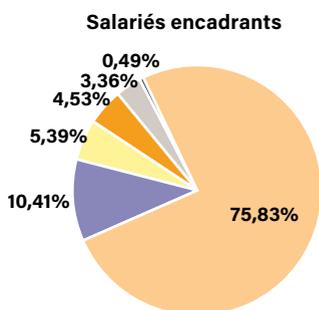


### Salariés handicapés



## Nationalité du personnel

(en ETP)	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Apprentis	Total
luxembourgeoise	77,4	63,05	7	147,45
allemande	10,625	1		11,625
belge	5,5			5,5
portugaise	4,625	6	1	11,625
autre EU	3,425	8		11,425
Autre pays du monde	0,5	1		1,5
<b>Total</b>	<b>102,075</b>	<b>79,05</b>	<b>8</b>	<b>189,125</b>



## Qualification du personnel encadrant

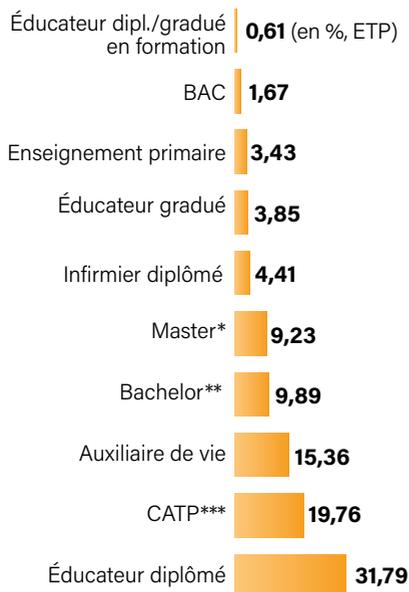
(en ETP)	Salariés encadrants	En %
Éducateur diplômé	32,45	31,79
CATP***	20,175	19,76
Auxiliaire de vie	15,675	15,36
Bachelor**	10,10	9,89
Master*	9,425	9,23
Infirmier diplômé	4,5	4,41
Éducateur gradué	3,925	3,85
Enseignement primaire	3,5	3,43
BAC	1,7	1,67
Éducateur diplômé/gradué en formation	0,625	0,61
<b>Total</b>	<b>102,075</b>	<b>100%</b>

\* économie, informatique, pédagogie, psychologie

\*\* ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, assistant social, infirmier gradué, éducateur gradué

\*\*\* céramiste, horticulteur, cuisinier, confiseur, vendeur, couturier ...

### Salariés encadrants



### Types de contrat du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
CDI	120
CDD	3
Apprentissage	8
<b>Total</b>	<b>131</b>

### Temps de travail du personnel encadrant

	Salariés encadrants et apprentis
100%	65
87,5%	5
75%	21
50%	13
autres	27
<b>Total</b>	<b>131</b>

# Conventions

Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région

3

conventions de financement

Ministère du Travail, de l'Emploi et de  
l'Economie sociale et solidaire

1

convention de financement

ADEM - Service des Salariés Handicapés

1

convention de financement

Caisse Nationale de Santé

4

contrats d'aide et de soins (Réseau, ESI,  
CSS) avec la Caisse Nationale de Santé en  
vue de la prestation des actes de l'assu-  
rance dépendance.

## Qu'est-ce que l'autisme ?

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) font partie des troubles envahissants du développement (TED) présentant des symptômes au niveau des interactions sociales, de la communication et des comportements et/ou intérêts répétitifs et stéréotypés. La gravité ainsi que la manifestation des symptômes varient en fonction de la personne et de la présence/absence de déficience intellectuelle.

Un diagnostic spécifique à l'autisme est donc indispensable en vue de déterminer précisément

la nature et l'ampleur des TSA. Au Luxembourg, ce diagnostic est toujours posé par un médecin habituellement sur base d'une procédure assez longue et complexe, d'autant plus s'il se détermine à l'âge adulte.

L'autisme n'est pas une maladie, et ne peut donc pas être guéri. Néanmoins, à travers des prises en charge psycho-pédagogiques adaptées, les symptômes invalidants peuvent être réduits et les compétences sociales, pratiques et/ou de résolution de problèmes développées.

# Possibles manifestations des TSA

- Altération qualitative des interactions sociales
- Altération qualitative de la communication
- Comportements et intérêts répétitifs et stéréotypés



Interactions inappropriées  
(p.ex. monologues,  
faux-pas, ...)



Contact physique  
inapproprié  
(trop de distance /  
manque de distance)



Intérêt excessif pour un  
sujet en particulier



Utilisation particulière du  
langage (p.ex. écholalie)



Eventuels îlots de  
compétences (talents)



Difficultés dans la  
reconnaissance  
ou expression émotionnelle  
(p.ex. rires inadaptés)



Pas de contact visuel ou  
regard fixe



Difficultés dans la gestion  
de changements



Stéréotypies /  
comportements bizarres



Particularités sensorielles  
(hypo- ou hypersensibilité  
aux bruits p.ex.)



Isolement social ou pas  
d'intérêt pour les contacts  
sociaux

# Procédure d'admission

Les services de travail et de thérapie d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. accueillent des personnes qui répondent aux critères d'admission suivants :

- atteintes d'un trouble du spectre autistique selon DSM-V et ICD-11.
- ayant dépassé l'âge de la scolarité

Remarque : si ces critères d'admission ne sont pas rencontrés, les personnes sont orientées vers une autre structure ou un autre organisme.

## Phase 1 : Prise de contact

1. Demande écrite ou verbale de la part de la personne concernée, des parents, d'intervenants professionnels ou demande d'avis d'employabilité de la part de la Commission d'Orientation et de Reclassement (COR)

2. Premier entretien avec le demandeur

Un premier entretien avec le ou les demandeurs aura lieu dans un de nos services. Les objectifs de cette première prise de contact sont :

- La présentation de l'association et de ses services au demandeur.
- La présentation de la situation actuelle de la personne concernée par le demandeur.
- La concrétisation de la motivation du demandeur qui se traduit par une inscription sur la liste d'attente en vue d'établir un dossier d'employabilité et de proposer des mesures pour augmenter l'employabilité de la personne concernée.

## Phase 2 : Elaboration d'un dossier d'employabilité

- Dans le cadre du service OPECE (Orientation Professionnelle et Empowerment des Compétences d'Employabilité) un dossier d'employabilité est établi pour avoir une image globale de la personne concernée.
- Proposition de mesures pour augmenter l'employabilité de la personne concernée dont une possibilité est un stage d'observation dans nos services.

## Phase 3 : Organisation d'un stage d'observation et décision d'orientation

A la fin du stage d'observation, la commission d'admission décide si:

- la personne concernée va commencer sa formation dans le service de formation professionnelle (SFP) d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.

ou

- la personne concernée va recevoir un contrat de travail dans les ateliers d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.

ou

- la demande ne correspond pas pour les services d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. et une orientation sera faite vers une autre institution.

# Service d'hébergement

## Foyer Hollerich

Établir une relation de confiance tout en offrant un lieu de vie serein ainsi que maintenir les compétences acquises et promouvoir l'évolution de la personne afin de promouvoir l'autonomie des usagers tels sont les objectifs principaux.

La mission est d'assurer l'accompagnement quotidien de la personne atteinte d'autisme. Étant donné que le bien-être de la personne encadrée passe en premier, le foyer est l'endroit dans lequel elle peut se sentir à l'aise, un endroit sécurisant dans lequel elle peut s'épanouir.

Il convient avant tout d'offrir aux usagers un endroit dans lequel ils peuvent se laisser aller tenant compte du fait qu'ils sont encadrés toute la journée et que le travail leur coûte beaucoup d'énergie.

Au foyer, ils peuvent se relaxer après une longue journée de travail. Le foyer est également un lieu dans lequel ils peuvent laisser libre cours à leurs stéréotypies ou à d'autres comportements non appropriés qu'ils doivent refouler pendant la journée. Une autre mission est de donner la possibilité à la personne atteinte d'autisme de pouvoir évoluer, notamment d'acquérir de nouvelles compétences pour promouvoir son autonomie.

Pour pouvoir assurer un encadrement de qualité, un travail d'équipe ainsi qu'une collaboration étroite avec les familles sont essentiels.

Une fois par mois « un groupe de parole » qui dure une heure, est animé par la psychologue au CRT. Il a pour but premier de favoriser la dynamique au sein du groupe des usagers.

Les usagers participent à des activités externes étant accompagnés par les encadrants. Les activités proposées au foyer sont plutôt des activités qui servent au bon fonctionnement du quotidien comme par exemple accompagner et aider les usagers dans leurs tâches domestiques. Le weekend et pendant la semaine les usagers participent aux activités proposées par le service loisirs ou bien participent à des activités au sein même du service d'hébergement.

Le déménagement du service d'hébergement Hollerich à Olm sera prévu pour juin 2024. À Olm il y aura des possibilités d'hébergement pour 7 à 8 personnes.

En 2023, le personnel a été constitué comme suit : 1 éducateur gradué, 3 éducatrices, 1 aide soignante, 2 auxiliaires de vie dont 1 auxiliaire de vie en formation.



# 11

## usagers bénéficient de l'assurance dépendance

### Foyer Boxhorn

Le foyer offre une vie protégée à 11 résidents. Depuis 2016, le groupe de vie habite dans le grand bâtiment rond qui a été largement reconstruit et modernisé pour répondre au mieux aux besoins des résidents. Il est adapté pour des personnes atteintes de troubles du spectre autistique qui, en raison de leur âge ou de leur handicap, ont d'avantage besoin d'une prise en charge tant du côté des soins que du côté pédagogique. L'objectif est donc de créer une atmosphère familiale paisible de bien-être, d'intimité et de sécurité.

Le foyer permet aux résidents de maintenir leurs compétences, de se former et, au mieux, d'améliorer leur autonomie. C'est en fonction de leurs compétences que les résidents sont activement impliqués dans les tâches de la vie quotidienne. L'observation et l'évaluation des compétences individuelles permettent de définir des objectifs à promouvoir.

L'équipe multidisciplinaire est en contact et en échange étroit avec les éducateurs, les thérapeutes et les psychologues du CRT à Beckerich afin de garantir une qualité de soins et de soutien des résidents. Le contact et l'échange avec les familles des résidents constituent également un aspect important du travail quotidien.

Les visites chez les parents et les contacts avec les membres de la famille ont pu se dérouler, dans la mesure du possible, à un rythme normal et habituel pour les résidents.

Toutes les activités contribuent à un quotidien stimulant et varié.

Les activités qui ont lieu régulièrement sont par exemple :

- excursions à la ferme thérapeutique
- sorties à la piscine
- promenades dans la nature autour de Boxhorn
- sorties au restaurant
- activités et relaxation sur l'AirTramp
- activités de jardinage
- cuisiner et cuire ensemble
- et bien d'autres choses encore

L'objectif est d'offrir aux résidents la plus grande participation possible et une bonne qualité de vie.

Parmi les 11 résidents du groupe de vie, 4 travaillent quotidiennement dans les ateliers du CRT et les autres résidents restent à Boxhorn et y sont pris en charge.

En 2023, le personnel se constitue de 1 éducatrice graduée, 5 éducateurs, 3 infirmières, 2 aides-soignantes, 4 auxiliaires de vie, 1 aide socio-familiale et 2 auxiliaires de vie en formation

Il est prévu de transformer l'annexe du site en centre de jour spécialisé.

# Service psycho-pédagogique

En 2023, le service psycho-pédagogique s'est composé comme suit : 1 sophrologue, 2 pédagogues, 1 éducateur gradué et 6 psychologues.

L'objectif du service est d'accompagner le bénéficiaire dans son projet individuel tant professionnel que psycho-social afin d'atteindre un épanouissement personnel. Les intervenants essaient de se rapprocher de cet objectif en travaillant en réseau ainsi qu'en équipe multidisciplinaire. L'équipe psycho-pédagogique prend en compte les compétences de la personne et l'aide à se rapprocher de ses objectifs par des séances psychologiques individuelles, des groupes d'entraînement aux habilités sociales, des groupes de parole et des entretiens avec la famille ou des professionnels externes.

Outre l'accompagnement et le soutien de la personne concernée, les missions du service psycho-pédagogique englobent également le

soutien et le conseil des équipes éducatives, ainsi que le travail conceptuel interne. Il assure aussi des interventions dans le cadre de l'assurance dépendance.

De plus, notre service offre des formations internes et externes, et a une fonction consultative et d'expertise concernant les troubles du spectre de l'autisme pour toute personne en demande.

Le rôle du sophrologue est de constituer avec la personne encadrée une « boîte à outils » individuelle rassemblant les méthodes les plus appropriées pour son bien-être (exercices de respiration, visualisations, relaxation progressive ...).

3276

séances individuelles

# Service soins-santé

Le service soins-santé se compose comme suit :

- Service de coordination de l'assurance dépendance ;
- Service d'infirmierie ;
- Service d'ergothérapie ;
- Service de logopédie.

Il a les missions suivantes :

- maintien et promotion de l'autonomie dans le respect mutuel des usagers, des familles et de l'environnement ;
- prise en charge globale et participation dans la vie active des usagers et de leurs familles ;
- prévention de la dégradation de la santé dans toutes ses dimensions ;
- travail selon le cadre de déontologie dans le cadre légal.

L'assurance dépendance prend en charge les frais des aides et soins nécessaires aux personnes qui ont besoin d'aide d'une tierce personne pour les actes essentiels de la vie (hygiène corporelle, nutrition, mobilité ou autres) pour cause d'une maladie ou d'un handicap physique, psychique ou mental.

Sur un total de 113 personnes employées et prises en charge par notre association, le service de coordination de l'assurance dépendance d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. assure la gestion des dossiers selon les divers cadres de vie des bénéficiaires :

59

personnes bénéficient de l'aide de l'assurance dépendance, dont 19 femmes et 40 hommes :

4

bénéficiaires sont pris en charge par le Service d'interventions ambulatoires (SIA).

5

bénéficiaires résident dans notre foyer à Hollerich.

11

bénéficiaires résident dans notre structure d'hébergement à Boxhorn.

39

bénéficiaires sont salariés handicapés d'un de nos 11 ateliers protégés à Beckerich.

7

réévaluations ont été réalisées en 2023.

1

personne a réussi à sortir de l'assurance dépendance en 2023 et à faire ainsi un pas vers l'autonomie.

7

personnes supplémentaires d'autres associations sont pris en charge et Autisme Luxembourg agit comme sous-traitant de leur assurance dépendance.

Visites médicales

90 heures

visites médicales externes

95,5 heures

visites médicales internes  
du généraliste

1650

passages à l'infirmierie petite  
plaie/intervention médicale

46 heures

visites avec un psychiatre

133,5 heures de travail administratif

70,5 heures

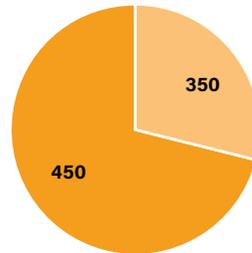
réunions diverses

63 heures

rapports divers

800 heures d'intervention

- interventions dans la salle à manger au CRT
- interventions lors de l'activité douche



### En 2023, le service d'ergothérapie a occupé durant toute l'année :

- un poste à mi-temps (20 heures/semaine)
  - un poste à temps partiel (24 heures/semaine)
  - un poste à temps partiel (25 heures/semaine)
  - un poste à temps partiel (35 heures/semaine)
- ce qui équivaut à 2,63 temps plein sur l'année 2023.

2098

thérapies en individuel auprès de 62 usagers

62

usagers

### Suivi ponctuel et interventions sur demande spécifique

**53** interventions (interventions en cas de crises, conseils personnalisés, entretiens téléphoniques avec les parents, bilan initial pour les usagers du SFP n'ayant pas de séances ergo ...)

### Entraînement et apprentissage à la prise de repas

**351** entraînements et apprentissages à la prise de repas dans la salle à manger au CRT, à Useldange et à Boxhorn

### Aides techniques

**34** aides techniques ont été recherchées, étudiées et mises à disposition des usagers ou dans les ateliers

95 personnes (usagers et encadrants) ont bénéficié d'un contrôle, de recherche et/ou de commande de nouvelles chaussures de travail adaptées

Un contrôle et un recensement des chaises à remplacer dans les différentes salles de repas du CRT ont été initiés par un ergothérapeute, qui a également donné des conseils avisés lors de la recherche de nouvelles chaises adaptées

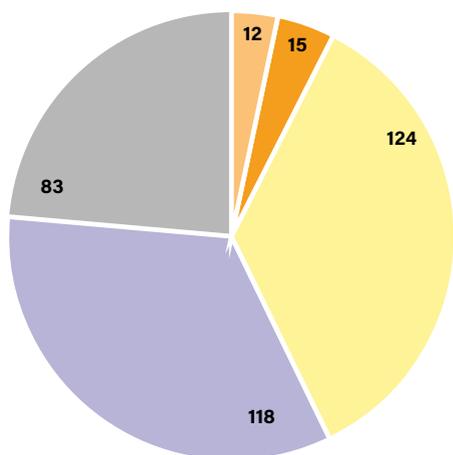
En concertation avec notre travailleur désigné, l'équipe d'ergothérapeutes a réalisé un audit dans trois ateliers sur les risques professionnels potentiels qui seraient dus aux bruits intenses et répétés (machines, bruits de fond, cris, crises, monologues continuels...). Il en ressort que la gestion des sons et des bruits pose de réels problèmes avec des risques à terme pour la santé. L'équipe d'ergothérapeutes a donc recensé une panoplie d'équipements de protection auditive individuelle adaptés à notre population et a organisé des essais individuels avec tout le personnel concerné en vue de définir spécifiquement pour chaque personne, le type d'équipement qui lui conviendrait le mieux, afin de prévenir au mieux les dommages à long terme pour la santé, et afin de proposer des aides techniques visant le contrôle socio-émotionnel de certains usagers.

### Formations

**24** heures de formation interne

**14** heures de formation externe

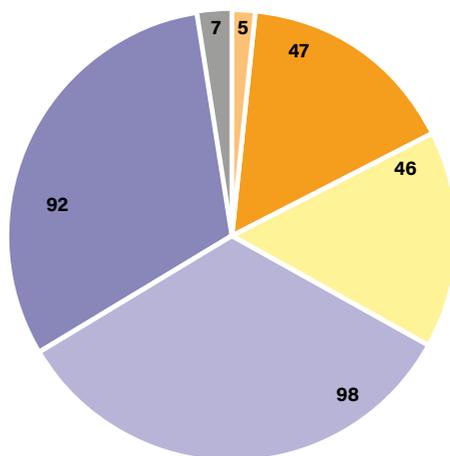
## 352 rapports divers



- 12 rapports de bilan initial ou de réévaluation du bilan initial de certains usagers
- 15 rapports de bilans complets des activités de la vie journalière en lien avec l'Assurance Dépendance
- 124 rapports divers (dont les activités d'appui à l'indépendance AAI)
- 118 rapports de bilans (risque de chute, risque d'escarre) en lien avec l'Assurance Dépendance
- 83 rapports internes dans le cadre du PASP (bilans d'évaluation B.ev., hypothèses, bilans intermédiaires X-2, projets d'intervention P.in)\*

\* Le nombre de rapports dans le cadre du PASP a diminué par rapport aux années précédentes car à partir de l'année 2023, le bilan X-2 et les interventions ne sont plus compatibilisés comme 2 rapports distincts, mais uniquement comme un seul rapport, les documents ayant été fusionnés.

## 200 réunions diverses



- 5 réunions dans le cadre de l'Assurance Dépendance (réévaluations et réunions internes)
- 47 réunions du service d'ergothérapie
- 46 participations aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des PASP-G
- 98 réunions entre encadrants concernant un usager
- 92 réunions diverses internes (réunions avec la direction, réunions interdisciplinaires, réunions concernant les protections auditives...), en présence d'un ou de plusieurs ergothérapeutes (maximum 4)
- 7 entretiens avec un ou des membres de la famille des usagers

**En 2023, le service d'orthophonie a occupé :**

- Un poste à mi-temps (20heures/semaine) du 01.01.2023-31.12.2023,
- Un poste à mi-temps (20heures/semaine) du 01.01.2023-31.12.2023,
- Un poste à mi-temps (20heures/semaine) du 01.01.2023-31.12.2023

93 interventions

15

interventions diverses

78

interventions pour le screening de la dysphagie

**Thérapies**

En individuel (suivi régulier en salle de traitement au sein du Centre Roger Thelen à Beckerich, à Useldange et à Boxhorn) : **1434 séances** en 2023 auprès de **46 usagers** (dont les accompagnements au repas)

Nbre d'usagers	Séances	Séances bilan d'entrée
13	446	5
14	149	
14	345	25

**Suivi ponctuel et interventions sur demande spécifique**

**15** interventions (interventions en cas de crises, conseils personnalisés, entretiens téléphoniques avec les parents, ...)

**78** interventions auprès des usagers pour le screening de la dysphagie

**Aides à la communication**

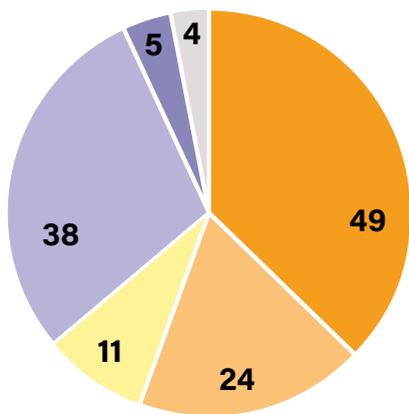
Le service de logopédie s'occupe régulièrement des mises en place de fiches de communication, des divers systèmes de symboles et d'images (p.ex. PECS) et de l'entretien et des actualisations des aides de communications électroniques.

**Activités extraordinaires**

Le service de logopédie a participé à la journée « Teamspirit » organisé par Autisme Luxembourg.

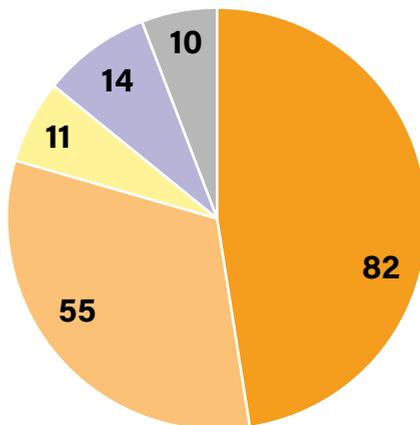
Les intervenantes en logopédie ont participé à 6 formations organisées par des réseaux externes et dont les sujets principaux étaient l'autisme ainsi que la communication augmentative et alternative.

## 131 réunions



- 49 participations aux réunions interdisciplinaires dans le cadre des **PASP-G**
- 24 participations aux réunions du service de formation professionnelle
- 11 réunions du service **d'orthophonie**
- 38 réunions **diverses internes** (réunions entre encadrants concernant un usager, réunions avec la direction, réunions pour la situation de repas)
- 5 participations aux réunions des différents **ateliers**
- 4 réunions dans le cadre de **l'Assurance Dépendance** (réévaluations et réunions internes)

## 172 rapports



- 82 formulations des AAI
- 55 rapports internes dans le cadre du **PASP** (bilans d'évaluation B.ev., hypothèses, bilans intermédiaires X-2, projets d'intervention P.in)
- 11 rapports en lien avec **l'Assurance Dépendance**
- 14 rapports divers
- 10 rapports de **bilan d'entrée** pour les usagers du SFP

# Service d'interventions ambulatoires

Le « **Service d'Interventions Ambulatoires** » (**SIA**) est un service qui propose un accompagnement des personnes adultes atteintes de troubles du spectre autistique. L'équipe gère et encadre les deux branches du service : d'une part les interventions en individuel au domicile de la personne atteinte d'autisme et d'autre part les activités de loisirs en groupe.

C'est donc sous les titres « **service d'assistance à domicile** » et « **service loisirs** » que seront présentées nos interventions.

## Le « service d'assistance à domicile »

Depuis 2008, le SAD accompagne individuellement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA) en dehors de leur travail, dans leur milieu privé (domestique). De nombreuses personnes atteintes d'autisme, principalement celles avec le syndrome d'Asperger, vivent de manière autonome dans leur propre appartement ou tentent de vivre de manière la plus autonome possible. Le SAD offre un accompagnement individuel, adapté aux besoins des personnes concernées dans tous les domaines de la vie privée.

L'objectif est d'atteindre ou de maintenir l'autonomie autant que possible.

Les diverses prestations du SAD sont :

- Accompagnement et assistance dans la réalisation des tâches ménagères
- Accompagnement lors des courses et sorties
- Accompagnement dans les démarches administratives et financières
- Accompagnement des visites médicales
- Collaboration avec des clubs, services de soins, etc.
- Établissement et maintien de l'environnement social des personnes concernées
- Activités de loisir sous forme d'activités individuelles
- Planification et réalisation de voyages et de congés individuels
- et encore beaucoup d'autres...

En 2023, 13 personnes atteintes de TSA dont 1 femme et 12 hommes, sont suivies par une équipe de 6 personnes.

1800 suivis individuels ont été assurés en 2023.

Une colonie de vacances a été organisée : le voyage a eu lieu à Rimini en Italie dans un hôtel all-inclusive de Luxair-Tours.

Le voyage a duré une semaine et 8 usagers accompagnés de 2 éducateurs ont pu en profiter. Les excursions, mais aussi des moments de repos à la plage ont fait partie du programme.

## Le « service loisirs »

Le « service loisirs » reste un service qui vise une inclusion dans la société par le biais d'activités récréatives. Depuis 2021 les activités sont proposées à tous les usagers de Autisme Luxembourg ASBL. Mais le souhait est d'étendre le service et de le rendre accessible à tout le monde.

Le « service loisirs » a vécu un grand succès en 2023, presque toutes les activités ont affiché complet.

### Les « Workshops », proposés une fois par mois :

« Let's cook » - un cours de cuisine pouvant accueillir 6 personnes qui a lieu dans nos locaux à Sandweiler, le but étant d'y développer les compétences culinaires et découvrir de nouvelles saveurs et recettes. Depuis Septembre 2023 nous collaborons avec l'école d'Hôtellerie de Diekirch. Un cuisinier et professeur, Monsieur Gildas Le Clerc, anime le cours de cuisine. Celui-ci a lieu une fois par mois dans les locaux de l'école d'Hôtellerie à Diekirch.

**Let's create** - un cours artistique et créatif pouvant accueillir 8 personnes, ce Workshop qui vise la créativité, soit à travers le bricolage, la photographie ou autres médias, a lieu dans nos locaux à Sandweiler. Trois cours du « Let's create » ont eu lieu à Useldange au « Manukultura ». Animés par Mme Claudine Maillet, les membres du cours artistique, ont pu découvrir la peinture, sous la guidance professionnelle de Mme Maillet.

### Les Clubs, proposés tous les mercredis :

**Lets' move** - un club de Sport encadré par 2 éducateurs de notre service.

**Lets' dance** - encadré par un encadrant du service, accompagné de Sandra Beck, médiatrice de danse.

**Zumba** - Depuis septembre 2023, le cours de « Let's dance » a été remplacé par un cours de Zumba, dirigé par M. « Momo » - Mohamed MEJRI.

Un dernier volet important à ne pas oublier au sein du « service loisirs » est « les sorties » :

Il reste le but principal de ce service : « l'inclusion », en participant à toutes sortes d'événements culturels de notre pays, nous voulons permettre aux personnes atteintes d'autisme, de vivre ces moments de rencontre, de découverte et d'échanges, comme tout autre citoyen. Ainsi des sorties lors de la « Schueberfouer », « Eifelpark », « Calypso Erlebnisbad » et autres restent des dates importantes sur notre calendrier.

Ici aussi, l'accent est mis sur l'autonomie et le fait de pouvoir rencontrer des personnes, mais surtout, sortir du cocon familial, du cadre des ateliers d'inclusion professionnelle et s'ouvrir au reste du monde.

### Nouveau depuis 2023:

L'équipe SIA participe désormais à la planification et l'organisation des « Disc-O-Tisme » - en collaboration avec Madame Carmen Müller (responsable atelier jardinage Autisme Luxembourg asbl) et des bénévoles.

**DISCO** - 6 Discos ont été organisées en 2023. Des collaborations ont eu lieu avec « Schimmelkëscht », APEMH, le Bar GRIZZLY, DJ Pinboxx, « am Stall » et autres. 500 entrées ont pu être chiffrées.

Au total le « service loisirs » a proposé 107 activités au cours de l'année 2023 au profit de 1127 participants.

# Service de formation professionnelle

Le SFP accueille des personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui veulent préparer leur entrée dans la vie professionnelle.

L'objectif est de leur proposer une formation professionnelle adaptée à leurs besoins spécifiques, afin de les orienter soit vers un atelier d'insertion professionnelle, soit vers le marché ordinaire du travail, soit vers un service d'activité de jour. Le SFP offre actuellement un cadre pouvant accueillir jusqu'à 20 bénéficiaires.

La formation s'étend entre 1 à 3 ans, selon les objectifs individuels fixés pour chaque bénéficiaire. Elle se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique. Les bénéficiaires sont divisés en deux groupes différents selon leurs besoins individuels afin de leur offrir le meilleur accompagnement possible. La formation est centrée sur un programme individuel tenant compte de l'acquisition et du développement des compétences personnelles. L'équipe spécialisée met en place des plans individuels pour promouvoir les compétences de façon à augmenter le niveau d'autonomie et l'intégration dans le monde du travail des bénéficiaires.

## Missions principales :

- Réalisation d'un bilan de compétences initial
- Mise en place d'un programme de formation individualisé (théorique et pratique) afin de développer et de valoriser les compétences
- Accompagnement spécialisé

## Unités de formation :

### Compétences globales

- Hygiène
- Nutrition
- Mobilité
- Conscience générale du corps
- Orientation spatio-temporelle
- Gestion des médias (téléphone portable, Facebook et Co)
- Sophrologie
- ...

### Matières spécifiques en rapport avec le trouble autistique

- la pratique de la vie ; apprendre à se connaître soi-même et le monde du travail
- Interaction sociale : l'amitié, la gestion des conflits, les émotions, la perception et la gestion de l'autisme pour soi-même, la famille et les amis.
- Communication
- ...

### Formation pratique

- Attitude de travail
- Participation aux différents ateliers (Céramique, Cuisine, Jardinage, Imprimerie, Back Office, ...)
- Pratiquer des processus de travail spécifiques pour faciliter l'intégration dans le contexte de travail
- ...

## Compétences scolaires classiques

- Lecture et écriture
- Calcul
- Gestion des finances
- Différenciation et attribution
- Informatique
- Droits et obligations dans la vie professionnelle

Total des places	♀	♂	Admissions 2023	Stages au SFP	Sorties 2023
18	6	12	4	5	5

Tableau : places occupées au SFP en 2023

En 2023, le Service de Formation Professionnelle a accueilli 18 bénéficiaires présentant des troubles du spectre autistique. Deux personnes ont pu terminer avec succès leur formation et travaillent actuellement dans un atelier d'insertion en tant que salarié handicapé.

Au cours de l'année 2023, trois semaines de réflexion interne et de formation ont été organisées, durant lesquelles l'équipe SFP a évalué la progression des bénéficiaires et a fixé de nouveaux objectifs pour le trimestre à venir : parmi d'autres, des bilans individuels, des bilans annuels et des bilans sur l'évolution du programme ont été réalisés. En décembre de la même année, l'équipe était composée comme suit : deux pédagogues spécialisés, un éducateur gradué et six éducateurs diplômés.

La formation pratique s'est déroulée au sein des locaux du SFP, ou bien les bénéficiaires ont pu visiter individuellement les ateliers pour se faire une idée du travail pratique sur place. Une fois par semaine, la préparation de repas frais dans le cadre de l'atelier de cuisine a été mise en œuvre et bien acceptée par tous. Cette routine a été établie au sein des deux groupes.

Les bénéficiaires ont également participé à une formation en compétences sociales et en hygiène. Ils ont aussi pu profiter, de manière individuelle, d'une formation aux médias et à l'éducation sexuelle. De plus, des séances de thérapie individuelle ont été proposées pour assurer un soutien holistique.





# Centre de jour

Le CDJ est une structure de jour installée dans nos locaux à Sandweiler depuis juin 2020. Il s'adresse aux personnes avec autisme qui n'ont pas/plus le statut de salarié handicapé, dans les ateliers d'insertion professionnelle.

Le CDJ a pour objectif d'accompagner au mieux les destinataires, de maintenir et si possible de continuer à développer les compétences et les ressources qu'ils possèdent. L'accent est également mis sur le bien-être du groupe cible et sur l'adaptation du quotidien à son rythme et à son état de santé.

Les destinataires se voient proposer un programme quotidien varié. Une équipe pluridisciplinaire, composée d'une éducatrice diplômée, de quatre éducateurs, d'une aide-soignante, d'un auxiliaire de vie et de deux auxiliaires de vie en formation, encadre le groupe de huit personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

La prise en charge globale couvre les domaines cognitif, social, moteur, créatif et de la santé.

Les offres de structuration quotidiennes comprennent par exemple :

- Bien-être général et stimulation des sens : séances de relaxation, stimulation basale, massages et bains de mains, aromathérapie,...
- Soins/santé : soins corporels, douches, manucures et pédicures,...
- Motricité : travail sur le schéma corporel et le sens de l'équilibre, airtramp, promenades, piscine, activités sportives,...
- Insertion sociale : sorties adaptées aux besoins des usagers, excursions, sortie au restaurant, visite d'une ferme pédagogique, promenades en calèche, contact avec les animaux...
- Éducation à la vie pratique : cuisiner, mettre et débarrasser la table, faire les courses, plier le linge...
- Activités ludiques et artistiques : promotion de l'expression orale, jeux de concentration, puzzles, chant, musique, bricolage, peinture,...

# autisme: luxembourg

## Ateliers

ateliers d'inclusion professionnelle (AIP)

### autisme: back-office

Vun analog zu digital.

Al Videokassetten oder Zeitungsartikelen, al Bicher oder en ale Fotosalbum?

Esou muenchereen huet nach esou en ale Schätz doheem leien.

Am Back-Office Atelier kënnen dës Schätz mat Hëllef vun héichmoderne Scanneren a Recorderen, an op Basis vun deenen héchsten Qualitätsstandarden an Norme fir lech digitaliséiert ginn.

Op Privatpersoun, Administratioun oder öffentlech Instanz, Är analog Schätz si bei eis a gudden Hänn.

### autisme: bitzerei

Al Kaffissäck, al Sprangschlässer a Calicoten, ale Schaumgummi aus Matrassen an al Kleeder. Lauter Saachen déi anerwärts an der Dreckskecht landen. Net esou am Bitzereisatelier!

Upcycling ass hei d'Stéchwuert. Aus all deenen ale Materialien an eegens produziéierte Stëfter aus Bio-Kotteng mat eegennem Design, entstinn méi ewéi eng Rëtsch eenzegaarteg a kreativ Produiten.

Mond-Nues Masken, Sëtz-, Lies- a Yogakëssen, Rucksäck, Poschen, Gesellschaftsspiller fir ënnerwee an nach viles méi.





## autisme: dréckerei

E Flyer oder e Plakat fir dee nächste Bal, eng Broschür fir Äre Veräin, Visittkaart fir Äre Betrib oder flott Invitatiounen fir eng Kommoun oder e Gebuertsdag?



Vun der Berodung iwwer de Layout, der Auswiel vum passenden, recycléierten oder FSC certifiéierte Pabeier, dem Drock, Veredelung a Personaliséierung bis bei déi fäerdeg Drécksaach.

Eis professionell Ekip aus dem Dréckereisatelier steet lech mat hirem Fachwëssen a kompetenter Berodung zur Verfügung!



## autisme: gaard

Esou muencher Stéck Uebst an eise Gebeess oder e Kraider an eise Menü wuessen direkt hanner eise Gebai. Niewent dem Entretien vun eise Gaart an eise Bongert këmmert de Gaardenatelier sech och drëm datt et ëmmer propper a flott ronderëm eist Gebai ausgesäit.



An de Wanterméint produzéiert de Gaardenatelier Holzspéin fir Äre Kamäin oder Äre Grill unzefeieren.



## autisme: info-média

Am Info-Média Atelier entsteet de Konterbont, deen éischten, komplett digitale Magasin op Lëtzebuergesch zu Lëtzebuerg. A Form vun enger App fir de Smartphone an den Tablett ass de Konterbont dat idealt Hëllefsmëttel fir d'Lëtzebuerg Sprooch ze léieren, säi Wuertschatz ze erweideren oder d'Lëtzebuerg Land an all senge Facettë kennen ze léieren.



Eng weider Innovatioun am Info-Média Atelier ass en 360 Grad Fotostudio an deem Produiten digitaliséiert an dat digitaalt Material fir E-Commerce Säiten oder Produktkatalogen opbereet ka ginn.



## autisme: keramik

Artisanal an traditionell, bal ewéi fréier. Mat aler Technik an handwierklechem Geschéck produzéieren eis Aulebäcker am Keramikatelier eng grouss Panoplie vu kreativen Artikelen aus Toun mat deels faarweger Glasur.



En eenzegaartegen, handgemaache Gaardenzweg, eng flott Deko fir an d'Wiss, Dekoratiounsartikelen fir Fester, Kreativitéit kennt hei bal keng Grenzen. Soll et emol eppes Perséinlech sinn oder en Einzelstéck? Eise Keramikatelier erfëllt lech bal all Wonsch!



## autisme: kichen

Ee Menü, zwou Alternativen an eng Hellewull u Bréidercher. All Dag frësch op den Dësch, kreativ a gesond, direkt aus eisem Kichenatelier. An eisem Take-Away zu Biekerech fann Dir all Dag e gudder Maufel fir mat Heem oder op de Büro ze huelen.



E Gebuertsdag, eng Kanddaf, e Veräinsfest oder eng Betriffsfeier, eis Kichenekipp mécht sech eng Freed draus fir Är Feier Kanapeeën, Pains surprises, frësch Zaloten oder Uebstzaloten zou ze bereeden!



## autisme: konfiserie

Dir hutt emol erëm Loscht op eng Gebeesseschmier?

Mat eisen aussergewéinleche Gebeessorte gëtt all Schmier zu engem klengen Schlabäizchen.



Äppel, Bieren, Quetschen oder Orangen, dat si just e Grappvoll vun den Uebstzorten déi an eisem Konfiseriessatelier zu méi ewéi 25 aussergewéinlechen Zorte Gebeess verschafft ginn.

Aus héichwäertegem Uebst a mat vill Handwierksgeschéck entstinn am Konfiseriessatelier awer och eng Hellewull un eenzegaartege Kamellen, déi engem bei all Bëss e Laachen an d'Gesicht zauberen.



## autisme: pabeier

Klassesch an traditionell, genee ewéi fréier. Aus Stoffreschter an alem Pabeier entsteet am Pabeieratelier eng ganz Gamm u flotten Designpabeieren.



Mat vill Léift zum Detail ginn doraus, mat fläissegen Hänn an engem Koup Kreativitéit, eenzegaarteg a modern Produiten hiergestallt. Vun Kaarte fir all Zweck iwver Kaddosverpackungen oder individuell hiergestallte Menüskaarte realiséiert de Pabeiersatelier Produite fir all Zweck an Ulass. Individuell, kreativ a modern.



## autisme: wäschkichen

Mir wäschen Är knaschteg Wäsch, an dat am wouerste Sënn vum Wuert! Dir sidd e Sportsveräin oder e Betrib an dir hutt reegelméisseg knaschteg Handdicher, Sportstrikoten oder Aarbechtsgezei?



Eise Wäschereisatelier këmmert sech drëm a wäscht, faalt a streckt Är Wäsch fir dat se derno erëm ewéi nei aus dem Butték ausgesäit!



## autisme: laser-tec

Pabeier, Kartrong, Plexiglas, Holz oder och Schifer. Dat si just e Grapp voll vun de Materialien déi eis béid Laseranlagen am Laser-Tec Atelier verschaffe kënnen. Op gravéieren, schneiden oder Béides zesummen. Aus deenen ënnerschiddleche Materialien entstinn eng Hellewull u Produiten ewéi Schlësselunhänger, Verpackungen, Glasënnersetzer an nach viles méi!



Awer och fir d'Realisatioun vun Ären Iddien si mir fir lech do! Dir hutt eng Iddi am Kapp?

De Laser-Tec Atelier mécht sech eng Freed draus se fir lech ze realiséieren!





# Projet LEADER ARNU

## Rapport d'activités 2023

Durée du projet : 2020-2021 (prévu), prolongé jusqu'en septembre 2023.

Site internet : [www.arnu.lu](http://www.arnu.lu)

### 1. Rappel du cadre général

Le projet ARNU (Archives Régionales Numérisées) a été initié en 2020 par 4 régions LEADER (Wëlle-Westen (anc. Atert-Wark), Éislek, Zentrum West (anc. Lëtzebuerg West) et Regioun Mëllerdall). Il avait pour objectif premier d'assurer la **numérisation du patrimoine historique et culturel**, local ou régional, grâce à l'appui financier de l'Union européenne (Feader), de l'Etat luxembourgeois (ministère de l'Agriculture) et de l'ensemble des communes membres des Groupes d'Action Locale (GAL).

Il a permis notamment aux communes, aux associations et aux particuliers des régions concernées, de pouvoir faire **numériser gratuitement** des anciens documents ou autres archives en vue de les préserver à long terme (photos, vidéos,

films, diapositives, livres, revues, bulletins, cartes postales, objets divers...). Les documents et supports proposés à la digitalisation, de nature privée ou publique, devaient présenter impérativement une **dimension d'intérêt collectif et local**.

Ce projet a été porté par l'association « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » qui a assuré le travail de numérisation avec une équipe de personnes atteintes d'autisme (syndrome d'Asperger), engagées sous le statut de salarié(e) handicapé(e) dans l'atelier Back-Office implanté à Useldange et encadrées par du personnel technique et éducatif.

### 2. Les principaux objectifs et axes de développement

**Objectif 1 : offre de service de digitalisation** de supports d'intérêt culturel et historique.

**Objectif 2 :** mise en place, maintenance et développement continu d'une **plate-forme informatique de stockage et de consultation** de documents digitalisés.

**Objectif 3 : contacts et partenariats**, avec des services ou opérateurs concernés par le patrimoine culturel et historique en vue d'amplifier la pratique de l'archivage numérique et la diffusion de l'ensemble du patrimoine régional numérisé.

**Objectif 4 : formation et insertion professionnelle de personnes atteintes d'autisme** dans le travail de numérisation de supports divers et valorisation de leur savoir-faire.

### 3. Le personnel

#### 3.1. Le personnel encadrant

En 2020, trois encadrants ont été occupés à temps partiel (1 x 50 %-1 x 25 %-1 x 25 %) soit en moyenne  $\pm 1$  ETP sur l'ensemble de l'année 2020.

En 2021, trois encadrants ont été occupés à temps partiel (tâches à 1 x 50 %-1 x 50 %-1 x 25 % puis à 50 %) soit en moyenne 1,25 ETP de janvier 2021 à mai 2021 puis 1,5 ETP de juin à décembre 2021.

En 2022, trois encadrants ont été occupés à temps partiel (1 x 50 % puis 25 %-1 x 25 %-1 x -25 %) soit en moyenne 1 ETP de janvier à août puis en moyenne 0,75 ETP de septembre à décembre 2022.

En 2023, deux encadrants ont été occupés à temps partiel (tâches à 15 %-15 %) soit en moyenne 0,3 ETP sur l'ensemble de l'année 2023.

Monsieur Christian Coiffard (spécialiste en image numérique et interactivité) a assuré les fonctions de coordinateur et gestionnaire principal de janvier 2020 à décembre 2022. Il a été le référent pour la gestion technique des projets avec les clients ARNU ainsi que la personne de contact pour toute demande de numérisation. Il a également assuré la formation technique des personnes atteintes d'autisme actives dans ce projet de numérisation.

Il a été affecté au projet ARNU à raison d'une tâche à 100 % de janvier à fin mai 2020 puis à 75 % de juin à fin août 2020 et finalement à 50 % à partir de septembre 2020 jusqu'en fin d'année 2022.

Monsieur Dennis Weber (éducateur) a assuré l'encadrement des salariés handicapés dans la gestion du travail de digitalisation pour les clients ARNU.

Il a été affecté à mi-temps, à partir du 01.06.2020 jusqu'à fin novembre 2020.

Monsieur Jill Staudt (informaticien) a assuré essentiellement la gestion des équipements et des supports ainsi que des données informatiques (paramétrage matériel de scanning, développement des procédures de travail, gestion réseau, stockage des données). Il a assuré aussi régulièrement l'encadrement technique des salariés handicapés pour les travaux ARNU.

Il a été affecté à quart-temps de septembre à décembre 2020 puis à 50 % durant toute l'année 2021.

Madame Carina Ferreira (éducatrice diplômée) a été occupée prioritairement à l'encadrement pédagogique des salariés handicapés afin d'assurer une intégration continue dans le travail malgré les difficultés et troubles liés au spectre de l'autisme.

Elle a été affectée à raison d'une tâche en moyenne à 50 % en 2021, à 25 % en 2022 et à 15 % 2023.

Monsieur Eric Jungels (éducateur gradué) a été occupé essentiellement à l'encadrement éducatif des salariés handicapés afin d'assurer le développement des aptitudes au travail des salariés les plus en difficultés en raison des troubles du comportement liés au spectre de l'autisme.

Il a été affecté à raison d'une tâche en moyenne à 25 % en 2022.

Monsieur Sam Thomé (graphiste) a assuré la coordination du projet et la gestion technique des travaux ARNU ainsi que la formation et l'encadrement technique des salariés encadrés. Il a été affecté à une tâche en moyenne à 15 % de mai 2022 à septembre 2022.

Par ailleurs, en dehors du cadre officiel de financement du projet Leader ARNU, Monsieur Vincent Brack, chargé de direction au sein de l'association « Autisme Luxembourg » a assuré pour le projet les tâches en lien avec la gestion administrative telles que certaines séances d'accueil et d'information pour les clients ARNU, des réunions de coordination, le suivi du programme et des décomptes financiers, la rédaction de supports de promotion et la représentation de l'association Autisme Luxembourg dans le cadre des actions et réunions Leader pour les 4 régions Leader concernées.

#### **4. Les axes principaux de fonctionnement et développement du projet**

##### 4.1. Phase de lancement et de structuration en 2020

Le volet de création d'une plate-forme informatique spécifique au projet ARNU pour le stockage et la consultation des données numérisées, n'a finalement pas pu être retenu et intégré dans les objectifs initiaux. En effet, bien que la cellule de coordination de la stratégie numérique nationale se soit montrée favorable au projet, il a été estimé cependant que trop d'inconnues et de problèmes juridiques étaient encore à traiter avant toute tentative de mise en place d'une telle plate-forme informatique de consultation des données numérisées (problèmes des droits d'auteur, de publication, des règles d'archivage à respecter, de l'accessibilité multi-utilisateurs, de la pérennité des formats et du système...).

De même, après examen des ressources disponibles pour le projet ARNU, il a été estimé que le projet n'aurait pas les ressources suffisantes pour gérer valablement le développement et la gestion d'un outil informatique d'une telle envergure. Ce projet de plate-forme d'accès a donc été finalement abandonné dans le cadre du projet ARNU mais a continué à être traité par la cellule de coordination du ministère qui intègre les divers opérateurs nationaux actifs dans le groupe de réflexion sur la stratégie nationale numérique à mettre en œuvre. Dans ce contexte, en 2021, le Ministère de la Culture a édité un guide pratique sur les droits d'auteur, droits voisins et autres droits dans le secteur du patrimoine numérique (document téléchargeable sur le site du ministère ou sur le site [www.arnu.lu](http://www.arnu.lu)). Le projet ARNU a permis de faire connaître ce guide auprès des différents porteurs de projets de numérisation de documents en lien avec le patrimoine culturel et historique régional.

Le projet a constitué une excellente opportunité pour Autisme Luxembourg a.s.b.l. en vue de se positionner comme partenaire privilégié au niveau local et régional, en tant que prestataire de service pour la digitalisation d'archives et le conseil technique et en tant qu'intermédiaire potentiel entre les clients et les grands opérateurs publics du Grand-Duché de Luxembourg (ANLux, BnL, MNHA, CNA...) dans la mise en valeur de documents d'intérêt culturel et historique.

Un Comité de pilotage du projet ARNU a été rapidement mis en place en 2020 en intégrant l'équipe technique du projet et l'ensemble des gestionnaires Leader des régions participantes. Ce Comité a validé le cadre de travail de digitalisation d'archives en se basant sur les critères, normes et expériences acquises par le passé (notamment avec ANLUX), ainsi que les critères et conseils assurés par l'ensemble des opérateurs nationaux (notamment la BnL, le CNA et le MNHA).

Le Comité de pilotage a validé l'ensemble des documents élaborés pour la gestion des projets de numérisation (ex. : formulaire de commande, contrat, fiche d'inventaire, etc.). Ces documents ont repris les différents aspects liés au travail de digitalisation à réaliser pour chaque client, suivant les divers types de médias à digitaliser, et les travaux à effectuer en vue de leur publication (droits d'auteur, qualité de sortie, types d'indexation et de formats numériques, résolutions d'acquisition, mise à disposition des fichiers, stockage originaux et digitalisés, traitements et opérations sur les données, quantités prises en compte, gestion des copies fournies, publications de promotion, etc.).

Les premiers contacts avec les clients/porteurs de projets ont été effectués par les responsables Leader régionaux afin que ceux-ci, plus à même d'apprécier l'intérêt culturel et historique local, puissent estimer aussi le caractère vraiment d'intérêt général et régional et donc la possibilité d'éligibilité. Les clients présentant des projets sélectionnés et potentiellement éligibles ont ensuite été redirigés vers l'atelier de Back-Office pour une évaluation technique avant possible mise en production.

Une dizaine de projets ont été soumis pour numérisation en 2020. Le coordinateur du projet et responsable technique a travaillé seul durant le premier semestre 2020, essentiellement pour préparer et structurer les méthodes, procédures et outils de travail. Ainsi, seuls 3 projets ont pu être débutés dans le courant du deuxième semestre 2020.

Dès 2020, le Comité de pilotage a souhaité mettre en place un site Web [www.arnu.lu](http://www.arnu.lu) pour consultation des projets LEADER ARNU avec une liste régulièrement actualisée des projets en cours et la mise à disposition d'informations diverses sur le projet et de documents téléchargeables (fiches de critères, fiche d'inventaire... en téléchargement).

La fiche de critère a servi également de support d'information et d'investigations auprès de clients potentiels dans chaque région.

Sur ce site web, il n'a pas été possible de publier beaucoup d'informations sur chaque projet numérisé en raison des droits de publication, droits d'auteurs, et droits annexes éventuels. La publication de données personnalisées ou d'images ne pouvait donc se faire que par le commanditaire/client du projet lui-même et sous son unique responsabilité. Il a été seulement prévu d'informer en fin de projet, les institutions luxembourgeoises officiellement en charge des différents types de médias numérisés, en vue de les inviter à intégrer si possible et si intérêt, les documents numérisés au sein de leurs propres collections, et éventuellement, d'en assurer la numérisation plus complète encore.

#### 4.2. Phase de production et développement en 2021 et 2022

Des changements de personnel d'encadrement sont intervenus à partir de 2021 et à plusieurs autres moments du projet en raison d'absence prolongée ou de démission ou de réaffectation à d'autres services de l'association. L'équipe éducative fut donc réduite parfois à seulement un encadrant au lieu des deux prévus initialement. Compte tenu de compétences techniques requises auprès du personnel éducatif en vue de pouvoir travailler au mieux dans cet atelier (connaissances informatiques, maîtrise des programmes...), il n'a pas été possible de toujours remplacer le personnel titulaire absent ce qui a pu retarder la prise en charge ou l'avancement plus rapide de certains projets ARNU. Ces changements ont aussi parfois posé des difficultés pour le gestionnaire et coordinateur principal, dans la gestion conjointe des travaux de numérisation et des tâches de formation technique et d'encadrement des salariés encadrés.

En fin d'année 2021, le projet a pu bénéficier d'une nouvelle infrastructure au sein de l'atelier Back-Office à Useldange grâce au doublement de l'espace de travail. De nouveaux postes de travail ont été installés progressivement ce qui a permis de mettre en place de nouveaux équipements de numérisation au profit de plus de personnes encadrées qui ont été affectées également à des tâches de numérisation pour le projet Leader ARNU.

Fin d'année 2021, l'atelier disposait de 20 postes de travail en lien avec divers type de matériel de numérisation (Fujitsu ESPRIMO E557/POWER, Fujitsu fi-7600, Fujitsu ScanSnap SV600, Fujitsu ESPRIMO E556/E85+, Epson Expression 12000XL, Epson Perfection V850 Pro, Reflecta RPS 10M negative film, Reflecta DigitDia 7000 Magazin, i2S CopiBook V-SHAPE, i2S SupraScan QUARTZ A1 HD et 1 i2S CopiBook ONYX A2 non normé).

Déjà en 2020 et encore 2021, la crise sanitaire Covid-19 a encore compliqué le fonctionnement de l'atelier lui-même et par conséquent du projet ARNU, notamment en raison du manque ponctuel de personnel d'encadrement et/ou de production. De même, il a été quelque fois difficile d'organiser des entrevues en toute sécurité sanitaire avec les clients ARNU mais aussi de disposer d'un suivi rapide des fournisseurs quand cela était nécessaire pour la réparation de matériel ou l'acquisition de nouveaux équipements.

Dans ce contexte du Covid-19, certains salariés handicapés plus limités dans leurs ressources personnelles pour s'adapter aux exigences du travail et aux changements d'organisation en raison de cette crise sanitaire, ont manifesté parfois des troubles importants du comportement ce qui a induit plus d'absentéisme et d'instabilité, tant qualitative que quantitative, dans la réalisation des travaux confiés.

Sur base de la décision en 2021 de prolongation jusqu'en 2022 du délai de clôture finale des projets Leader et compte tenu que les heures effectivement prestées par les encadrants en 2020 et 2021 n'ont pas pu être assurées tel que prévu initialement, il en a résulté un solde de budget encore disponible ce qui a permis d'envisager la prolongation du projet durant l'année 2022 et finalement encore jusqu'en septembre 2023.

Des actions de promotion du projet ont été initiées régulièrement en 2021 par le biais notamment d'articles dans la presse locale (revue synergie) et le journal Wort.

9 nouveaux projets ont été soumis en 2021 et 5 de plus en 2022 pour un total de 24 demandes depuis le lancement du projet ARNU. Le travail de numérisation s'est effectué parfois sur plus d'une année en raison, soit du volume conséquent de travail déjà en cours, soit en raison d'équipements de digitalisation déjà utilisés ou pas encore disponibles (scanner de films).

En début d'année 2021, grâce à une formation complète et intense, avec le fabricant i2S sur le paramétrage et l'utilisation de divers scanners spécifiques, l'équipe et le matériel ont donc été pleinement opérationnels et des tests techniques ont été réalisés pour divers projets.

De nombreux nouveaux chantiers Leader ont seulement donc pu être initiés en production en 2021 (Musée Binsfeld, Amis du vieux Larochette, Waldbëlleg Kultur- an Tourissemsskommissioun, Société Préhistorique Luxembourgeoise, Even Georges, Les Amis du Château de Bourscheid).

En parallèle, divers chantiers prévus en fin de projet ont été analysés plus précisément au niveau faisabilité (Theaterclub Schabaudien, Mr Henri Krier, ASIVEMA, Musée Thillenvogtei). Ces projets

ont été initiés dans le cadre de la prolongation du projet en 2022.

Durant le dernier trimestre 2022, des contacts ont été pris avec le Centre National de l'Audiovisuel (CNA) à Dudelange en vue de la mise en place d'un échange d'informations techniques sur la numérisation de films et d'un partenariat dans la formation d'une partie de notre personnel dans la gestion du matériel et des processus de numérisation de films 8 mm, super 8 mm et 9.5 mm (nettoyage et préparation des bobines, réparation des films, traitement digital...).

#### 4.3. Phase de prolongation en 2023 et pérennité du service

En 2023, 6 nouveaux projets ont été soumis et finalisés pour un total final de 30 projets soumis et 29 finalisés (1 projet a été annulé).

Depuis la conception du projet Leader ARNU, il a toujours été essentiel que toutes les archives numérisées grâce au projet (écrits, photographies, diapos, films...) puissent être accessibles pour consultation par toute personne intéressée par ce contenu culturel et/ou historique local ou régional.

Dans ce contexte et afin d'assurer à la fin du projet, la visibilité des travaux réalisés grâce au projet Leader ARNU et compte tenu que plusieurs communes ont déjà eu pour projet en 2021-22 de financer un portail Web en vue de donner accès aux données d'archivage de leur patrimoine ancien historique et culturel et afin d'éviter que chaque commune n'investisse financièrement pour avoir son propre site de « Digital Archiv », une réflexion a été menée dans le cadre de la fin du projet ARNU en vue d'essayer de proposer depuis le portail «www.arnu.lu» un lieu individualisé d'accès et de stockage pour ces communes qui souhaiteraient faire connaître les documents que le projet ARNU

a permis de numériser ou qu'ils avaient déjà en format numérique dans leurs archives.

Un concept d'offre payante a été élaboré par l'atelier Info-Média de « Autisme Luxembourg a.s.b.l. » pour un service aux communes ou associations historiques intéressées par un support de présentation et de stockage de leurs données numérisées (développement de la plate-forme à partir du site arnu.lu, layout, structuration des données digitalisées, mise à jour, gestion cloud, accès, stockage des données, sécurité, suivi des commentaires et demandes d'infos...). La gestion de la détermination et de l'attribution de la responsabilité du droit de publication resterait absolument à charge de chaque commune qui voudrait publier ses archives en lien avec son patrimoine culturel et historique.

Ce projet de support informatique de présentation et de stockage est encore en phase de réflexion et de conception et sera soumis dès finalisation pour avis à l'ensemble des partenaires intéressés et concernés par la gestion de données en lien avec le patrimoine culturel, et historique local et régional.

L'atelier Back-Office de Autisme Luxembourg a.s.b.l., situé à Useldange, continue après le projet ARNU à proposer des services payants, à toutes les personnes, associations, communes qui souhaitent faire numériser leurs archives en lien avec le patrimoine culturel et historique local.

#### 4.4. Divers

Le comité de suivi et de coordination du projet ARNU, composé du personnel encadrant affecté au projet, du chargé de direction responsable pour le suivi du projet et des coordinateurs Leader de chacune des 4 régions partenaires dans le projet Leader ARNU, s'est réuni huit fois durant le projet : le 13.02.2020, en visioconférence le 23.07.2020,

le 06.10.2020, le 05.05.2021, le 03.03.2022, le 08.06.2022, le 23.11.2022 et le 07.06.2023.

De multiples contacts individuels ont été assurés également dans le cadre du bon traitement de chaque projet de numérisation.

## **5. Le budget de fonctionnement :**

Compte tenu de la prolongation du projet en 2022 et 2023, l'ensemble du budget prévu a été consommé et légèrement dépassé. Le surplus de dépenses a été pris en charge par Autisme Luxembourg a.s.b.l. . Différents postes budgétaires initialement prévus n'ont pas été utilisés (mobilier, licences informatiques, assurances), d'autres postes ont été sous-consommés (achat petit matériel informatique, formation, frais divers). Les postes budgétaires ainsi non consommés ont été réaffectés à d'autres postes dont les charges finales ont été supérieures au budget initial prévu (location matériel (Flashscan), salaires (+ 8 %), matériel informatique amortissable (nouveaux scanners) (+ 53 %)).

## **6. L'équipement**

Le travail de numérisation pour le projet ARNU a été effectué grâce au matériel, soit mis à disposition par Autisme Luxembourg a.s.b.l., soit acquis par le biais du financement Leader dont notamment un nouveau serveur spécifique ainsi que de l'espace de stockage pour assurer l'archivage temporaire en cours de production, et l'archivage des travaux ARNU, à moyen terme sur 2 années supplémentaires après la fin du projet, afin de garantir pendant cette période limitée, la disponibilité des fichiers auprès des institutions luxembourgeoises en charge de ces divers types de médias.

Chaque projet a été considéré comme un nouveau projet et a été traité avec un paramétrage ISO

normé et en plus avec une procédure spécifique (résolution DPI, logiciels de traitement et de correction des images...) pour atteindre le meilleur résultat pour le client ARNU.

Dans le deuxième semestre 2021, l'achat d'un nouveau scanner à diapositives (Reflecta DigitDia 7000) et d'un scanner à photos (Epson Expression 12000XL Pro) a été financé dans le cadre du budget Leader ARNU. Ces deux nouveaux scanners ont permis de renforcer la performance et la qualité des travaux sur des photos et diapositives très anciennes et parfois de faible qualité.

A la mi-novembre 2021, le scanner Quartz A1 est tombé en panne pendant près de 2 mois en raison notamment de l'absence de pièces de rechange disponibles auprès du support technique ce qui a créé du retard dans le suivi de certains travaux.

Ce n'est qu'après une période de formation de certains opérateurs durant le premier trimestre 2021 qu'il a été possible de commencer à traiter les premières captures vidéo sur anciennes cassettes et à procéder à leur conversion et exportation vers les multiples formats préconisés par le CNA en charge de la gestion digitale de ce type de médias.

De même, il a seulement été possible d'envisager la location d'un scanner de type Nova Flashscan de la firme MWA, à partir de février 2023, pour assurer la numérisation de films 8 et S8mm. Tous les projets de numérisation sont donc restés en suspens durant les premières années du projet et n'ont pu être réalisés qu'à partir du début de l'année 2023.

## **7. La gestion du site [www.arnu.lu](http://www.arnu.lu)**

Le site de présentation du projet Leader ARNU ([www.arnu.lu](http://www.arnu.lu)) a été régulièrement actualisé au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Les informations et formulaires nécessaires pour

l'introduction d'un projet ont été directement téléchargeables sur le site ainsi que le guide pratique sur les droits d'auteur dans le secteur du patrimoine culturel numérique, édité par le Ministère de la Culture.

Tous les projets numérisés sont présentés succinctement sur le site. A partir des données publiées, toute personne intéressée peut entrer en contact avec le(s) détenteurs des archives numérisées pour les consulter.

Les responsables des organismes publics, membres du secteur culturel au sein de la plateforme de coordination de la stratégie nationale numérique (Archives nationales, Bibliothèque nationale, Centre national de l'audiovisuel, Centre national de littérature, Centre national de recherche archéologique, Musée national d'histoire et d'art, Musée national d'histoire naturelle, services des sites et monuments nationaux...) seront informés de la possibilité de consulter les projets numérisés grâce au projet Leader ARNU sur le site en vue d'une intégration et/ou publication éventuelle de ces archives dans leurs propres bases de données.

## **8. Les personnes encadrées – le bilan social :**

Le projet ARNU a permis aussi de former de nouvelles personnes atteintes d'autisme (profil Asperger) dans le travail de numérisation en vue de pouvoir leur assurer à terme un contrat de travail en atelier sous le statut de salarié handicapé.

Grâce au volume et à la qualité du travail réalisé ainsi qu'aux contacts établis durant le projet leader ARNU, l'atelier Back-Office a pu se faire connaître davantage dans plusieurs régions tout en mettant en valeur le savoir-faire des salariés handicapés dans la numérisation de nombreux types variés de traitement d'archives.

Ce projet ARNU a permis aussi d'offrir un cadre souple et varié d'apprentissage pour des usagers en formation avec des troubles importants du spectre de l'autisme liés à des problèmes notamment de communication et/ou de gestion du contact social.

Ces usagers encadrés ont donc pu ainsi progressivement être formés et occupés à travers des équipements et des travaux variés afin de progressivement améliorer leurs compétences et aptitudes au travail. Ils ont pu être en contact avec de nombreux clients ARNU de passage dans l'atelier et ils ont pu apprendre progressivement à gérer de mieux en mieux les contacts avec des personnes externes. Cela a eu pour certains un impact positif sur la gestion en communauté des difficultés de vie liées à leur handicap et cela a renforcé leur confiance en soi ce qui les soutient indirectement dans leur vie personnelle, et pour certains parmi les plus autonomes, dans leur projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

## **9. Les résultats**

### 9.1. Indicateurs de réalisation :

#### **Contacts avec clients potentiels (entre 40 et 60) : objectif atteint.**

4 séances d'information (1 par région) organisées en 2020. 3 publications dans la revue Synergie et 1 article presse dans le Luxemburger Wort en date 2020-21-22 – un message d'information par email aux communes de la région Wëlle Westen avec transmission aux autres bureaux Leader. Promotion régulière dans les réunions de Comité Leader ou dans des échanges plus informels. On peut considérer qu'au moins une centaine de clients potentiels et le large public en général, ont été informés, parfois à plusieurs reprises, durant le projet ARNU sur l'offre gratuite de service de numérisation.

**Nombre de partenaires à l'activité et au réseau (entre 4 et 8 par région) :** objectif atteint

(9 projets traités pour le Leader Wëlle Westen – 10 projets traités pour le Leader Zentrum Westen – 7 projets traités pour le Leader Regioun Mëllerdall – 4 projets traités pour le Leader Éislek). Une dizaine d'autres contacts ont été établis mais n'ont finalement pas pu être éligible dans le cadre du projet Leader ARNU et ont été traités en dehors du projet dans un cadre commercial.

**Nombre de personnes handicapées formées par l'activité (entre 4 et 6 SH) :** objectif atteint.

7 salariés encadrés ont été impliqués dans la réalisation des travaux pour le projet ARNU.

9.2. Indicateurs de résultats :

**Nombre de commandes (entre 10 et 15 par région) :** objectif partiellement atteint.

- 30 projets au total soumis (9 Leader Wëlle Westen – 10 Leader Zentrum Westen – 7 Leader Regioun Mëllerdall - 4 pour le Leader Éislek).
- 3 autres projets ont été analysés et ont été estimés non éligibles (car contenus pas suffisamment d'intérêt général). Certains ont été réalisés hors contexte ARNU.
- Plusieurs projets ont largement dépassé les 40 heures de prestations initialement réservées par projet. Même si le nombre de projets est plus limité pour certaines régions, le volume d'heures de prestations de numérisation par projet est souvent bien supérieure à ce qui avait été prévu.

**Nombre de salariés engagés dans l'atelier Back-Office entre 2020 et 2023 :** objectif atteint.

Deux nouveaux jeunes salariés, formés notamment grâce au travail réalisé dans le projet Leader ARNU, ont pu être engagés dans l'atelier sous le statut de salarié handicapé.

Une personne a été engagée le 01.02.2022 et une deuxième le 16.04.23.

9.3. Indicateurs de qualité et quantité des archives traitées

Divers types d'archives ont été numérisés selon les volumes d'originaux suivants :

- Réalisé : ± 1.000 livres-revues-registres, soit ± 25.000 pages
- Réalisé : ± 4.500 photos – cartes postales – négatifs
- Réalisé : ± 600 diapositives
- Réalisé : 67 films ou cassettes VHS = ± 85 heures de film

Autisme Luxembourg a.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F 5176

Comptes annuels et rapport  
du réviseur d'entreprises agréé

31 décembre 2023

**AUTISME LUXEMBOURG A.S.B.L.**

R.C.S. LUXEMBOURG F 5176

COMPTES ANNUELS ET RAPPORT  
DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

31 DÉCEMBRE 2023

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ	1 – 3
COMPTES ANNUELS	
Bilan	4
Comptes de profits et pertes	5
Annexe	6 – 11

Aux membres de  
AUTISME Luxembourg A.s.b.l  
1, Jos Seyler Strooss  
L-8521 Beckerich

## RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de AUTISME Luxembourg, Association sans but lucratif, (« l'Association ») comprenant le bilan au 31 décembre 2023 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables applicables à l'Association définis par le Conseil d'Administration tels que détaillés dans la note 2 aux comptes annuels.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de l'Association conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables spécifiques qu'il a retenus, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

## Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**FIDUCIA AUDIT S.à r. l.**  
*Cabinet de révision agréé*



*Réviseur d'entreprises agréé*  
Robert ZAHLEN

Luxembourg, le 15 avril 2024

## AUTISME Luxembourg A.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F 5176

## BILAN

au 31 décembre 2023

A C T I F	Notes	2023 EUR	2022 EUR
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>8 267 434,78</b>	<b>8 603 854,17</b>
Immobilisations incorporelles	3	1 175,00	1 475,00
Immobilisations corporelles	3	8 264 259,78	8 600 379,17
Immobilisations financières		2 000,00	2 000,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>5 326 905,62</b>	<b>5 084 436,35</b>
Stocks		97 556,73	90 154,29
Créances		1 436 967,90	899 750,68
Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1 249 330,22	794 667,86
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		187 637,68	105 082,82
Valeurs mobilières	4	3 566 114,10	3 568 658,58
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux		226 266,89	525 872,80
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		<b>25 000,00</b>	<b>5 933,33</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b><u>13 619 340,40</u></b>	<b><u>13 694 223,85</u></b>
<b>P A S S I F</b>			
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES</b>	4	<b>4 456 216,95</b>	<b>4 739 131,00</b>
Fonds associatifs		78 247,67	78 247,67
Fonds dédiés sur dons		3 566 114,10	3 568 658,58
Résultats reportés		1 092 224,75	1 067 530,16
Résultat de l'exercice		(280 369,57)	24 694,59
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL</b>	5	<b>7 581 101,29</b>	<b>7 855 323,73</b>
<b>DETTES</b>		<b>1 582 022,16</b>	<b>1 091 644,46</b>
Dettes envers des établissements de crédit dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	-	21 946,32
Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		377 907,77	456 384,07
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
Dettes fiscales		257 729,04	196 914,54
Dettes au titre de la sécurité sociale		830 045,93	323 186,75
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		116 339,42	93 212,78
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		<b>-</b>	<b>8 124,66</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b><u>13 619 340,40</u></b>	<b><u>13 694 223,85</u></b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.  
R.C.S. Luxembourg F 5176  
**COMPTE DE PROFITS ET PERTES**  
au 31 décembre 2023

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Notes	2023 EUR	2022 EUR
Chiffre d'affaires net	7	4 137 232,19	3 810 441,88
Autres produits d'exploitation	8	8 886 717,71	7 844 419,56
Variations de stock de produits finis		2 564,20	11 444,86
Dotations aux amortissements sur subventions d'investissement	5	357 327,71	369 546,46
Matières premières et consommables et autres charges externes			
- Consommations de matières premières		(502 526,05)	(505 611,57)
- autres charges externes		(1 062 939,12)	(944 309,94)
Frais de personnel	9		
- Salaires et traitements		(9 934 835,99)	(8 718 546,42)
- Charges sociales couvrant les salaires et traitements		(1 499 717,71)	(1 306 498,97)
Corrections de valeur			
- Sur immobilisations corporelles	3	(439 246,01)	(466 214,84)
Autres charges d'exploitation		(233 969,15)	(55 846,04)
Autres intérêts et produits assimilés		17 149,39	293,24
Intérêts et charges assimilés		(1 625,94)	(1 911,00)
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	10	(6 500,80)	(12 512,63)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(280 369,57)</b>	<b>24 694,59</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

#### NOTE 1- GÉNÉRALITÉS

AUTISME Luxembourg A.s.b.l. est une association sans but lucratif de droit luxembourgeois qui a pour objet la fondation, le développement et la gestion de toutes œuvres préventives et curatives, de centres éducatifs et de foyers pour enfants, adolescents et adultes autistiques ainsi que la recherche de l'intégration continue à tous les niveaux des sujets qui lui sont confiés. Le siège social de l'association se situe à Beckerich.

Aucune obligation ne lui est faite quant à la présentation de ses comptes annuels. L'association est exempte de tous impôts sur le résultat.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.

En date du 6 juin 2003, l'association a été reconnue d'utilité publique par publication d'un arrêté grand-ducal.

#### NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

##### *Principes généraux*

L'association tient sa comptabilité en Euro (EUR). Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises dans le secteur associatif, complétés des dispositions applicables aux opérations spécifiques de l'association, telles qu'adoptées par le Conseil d'Administration.

Les principes comptables retenus par le Conseil d'Administration sont détaillés dans les différentes notes aux comptes.

##### *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition et amorties suivant la méthode linéaire. Les taux pratiqués tiennent compte de la durée de vie économique estimée de chaque bien.

##### *Stock de consommables, marchandises et produits finis*

Le stock de consommables et marchandises est évalué au prix d'acquisition. Le stock de produits finis est évalué à la valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient. Cette correction de valeur n'est pas maintenue lorsque la raison qui l'a motivée a cessé d'exister.

#### *Créances, disponibilités et dettes*

Les créances, avoirs en banques et encaisse et dettes sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeurs sont constatées si la valeur estimée de la créance est inférieure à sa valeur nominale.

#### *Produits perçus de l'Etat*

Les produits perçus de l'Etat sont enregistrés sur base des documents obtenus de l'Etat ou de provisions basées sur des documents à caractère certain, établis par les autorités subsidiaires.

#### *Subventions d'investissement en capital*

Les subventions d'investissement en capital sont constituées de subsides reçus en relation avec les immobilisations corporelles et sont portées dans les fonds propres au passif du bilan. Elles sont amorties au même rythme que l'immobilisation qu'elles ont contribué à financer.

#### *Chiffre d'affaires net*

Le chiffre d'affaires net est composé de :

- Recettes réalisées par l'association via l'intermédiaire de ses différents ateliers protégés (restauration, imprimerie, confiseries ou confitures principalement). Ces recettes sont générées lorsque la vente est réalisée ;
- Dons reçus afin de soutenir les activités courantes mais également certains projets définis. Ces dons sont reconnus en comptabilité lors de l'encaissement ;
- Revenus reçus de la part de la Caisse Nationale de Santé pour les prestations que l'association réalise et qui entrent dans le cadre de l'assurance dépendance. Ces revenus sont enregistrés sur base des documents obtenus de la Caisse Nationale de Santé ou d'estimations fondées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

#### *Autres produits d'exploitation*

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement de subventions, participations reçues de la part de différents ministères et non directement liées à des immobilisations.

Ces subventions et participations sont enregistrées sur base de documents obtenus de la part des ministères concernés ou d'estimations fondées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.

R.C.S. Luxembourg F 5176

ANNEXE

Exercice au 31 décembre 2023

-suite-

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	2023 EUR	2022 EUR
<b>Valeurs brutes au début de l'exercice</b>	<b>13 281 128,23</b>	<b>13 182 560,17</b>
Entrées au cours de l'exercice	102 826,62	120 754,58
Sorties au cours de l'exercice	(23.701,55)	(22 186,52)
<b>Valeurs brutes à la fin de l'exercice</b>	<b>13 360 253,30</b>	<b>13 281 128,23</b>
<b>Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice</b>	<b>(4 679 274,06)</b>	<b>(4 235 245,74)</b>
Dotations de l'exercice	(469 246,01)	(466 214,84)
Reprises de l'exercice	23 701,55	22 186,52
<b>Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>(5 094 818,52)</b>	<b>(4 679 274,06)</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>8 265 434,78</b>	<b>8 601 854,17</b>

NOTE 4 - FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES

	2023 EUR	2022 EUR
Fonds associatifs constitués du 29.09.1981 (date de constitution) au 31.12.1999	78 247,67	78 247,67
Fonds dédiés sur dons	3 566 114,10	3 568 658,58
Résultats reportés au 1 <sup>er</sup> janvier	1 092 224,75	1 067 530,16
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(280 369,57)	24 694,59
	<b>4 456 216,95</b>	<b>4 739 131,00</b>

Les comptes de l'exercice 2022 et l'allocation du résultat de celui-ci ont été approuvés par l'Assemblée Générale des membres du 30 mai 2023.

Les fonds dédiés sur dons proviennent d'un don de valeurs mobilières de placement pour un montant d'une valeur comptable nette de EUR 3 566 114,10 au 31 décembre 2023 (2022 : EUR 3 568 658,58) (voir le poste du bilan « valeurs mobilières »).

**AUTISME Luxembourg A.s.b.l.**

R.C.S. Luxembourg F 5176

**ANNEXE**

Exercice au 31 décembre 2023

-suite-

**NOTE 5 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Valeurs brutes au début de l'exercice	11 898 132,96	11 866 114,25
Entrées au cours de l'exercice	83 105,27	32 803,71
Sorties au cours de l'exercice	-	(785,00)
<b>Valeurs brutes à la fin de l'exercice</b>	<b>11 981 238,23</b>	<b>11 898 132,96</b>
Amortissements cumulés au début de l'exercice	(4 042 809,23)	(3 674 047,77)
Dotations de l'exercice	(357 327,71)	(369 546,46)
Reprises de l'exercice	-	785,00
<b>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>(4 400 136,94)</b>	<b>(4 042 809,23)</b>
<b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b>7 581 101,29</b>	<b>7 855 323,73</b>

**NOTE 6 - DETTES ENVERS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

En juin 2013, un emprunt d'une durée de 10 ans a été contracté pour financer la partie non prise en charge par le Ministère de la Famille de l'acquisition d'une maison à Boxhorn. Le montant initial de l'emprunt s'élève à EUR 300 000,00 portant intérêt au taux de 1,8% par an. Au 31 décembre 2023, la dette s'élève à EUR 0,00 (2022 : montant total : EUR 21 946,32).

**NOTE 7 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Recettes diverses (dont boissons et alimentation)	677 225,66	653 045,98
Dons, fonds dédiés	121 154,03	73 907,24
Revenus issus des prestations directement liées à l'assurance dépendance	2 800 820,44	2 602 726,21
Diverses participations reçues	538 032,06	480 762,45
	<b>4 137 232,19</b>	<b>3 810 441,88</b>

**AUTISME Luxembourg A.s.b.l.**

R.C.S. Luxembourg F 5176

**ANNEXE**

Exercice au 31 décembre 2023

-suite-

**NOTE 8 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Ce poste est composé principalement de subventions et participations enregistrées sur base de confirmations obtenues de la part des ministères concernés ou de provisions basées sur les informations les plus pertinentes dont dispose l'association.

Ces subventions et participations représentent un montant total d'EUR 8 781 719,14 au 31 décembre 2023 (2022 : EUR 7 825 989,37).

Au 31 décembre 2023, les autres montants inclus dans les autres produits d'exploitation concernent des produits sur exercices antérieurs pour un montant global d'EUR 102 498,57 (2022 : EUR 16 293,44) et des plus-values réalisées sur cession d'immobilisations pour un montant d'EUR 2 500,00 (2022 : EUR 2 136,75).

**NOTE 9 - PERSONNEL**

Nombre des membres du personnel employé en équivalent temps plein au 31 décembre 2023 :

	<b>EUR 2023</b>	<b>EUR 2022</b>
Salariés	110	112
Membres du personnel autistique	79	75
	<b>189</b>	<b>187</b>

La masse salariale brute est décomposée comme suit :

	<b>EUR 2023</b>	<b>EUR 2022</b>
Employés encadrés		
Brut encadré	2 327 227,15	2 021 297,84
Cotisations patronales encadrés	349 200,42	301 525,81
Remboursement mutualité des encadrés	(84 896,85)	(98 446,10)
<b>S/total encadrés</b>	<b>2 591 530,72</b>	<b>2 224 377,55</b>
Employés encadrants		
Brut encadrant (incl. 13e mois)	8 136 976,70	7 333 251,92
Cotisations patronales des encadrants	1 196 372,24	1 065 868,37
Remboursement mutualité des encadrants	(342 288,78)	(478 508,23)
Remboursement Adem, Congés formation	(9 332,39)	(10 663,88)
Remboursement ADEM chômeurs âgés	(131 716,77)	(113 593,52)
<b>S/total des encadrants</b>	<b>8 850 011,00</b>	<b>7 796 354,66</b>
Variation provision pour congé non pris et heures sup.	(6 988,02)	4 313,18
	<b>11 434 553,70</b>	<b>10 025 045,39</b>

**NOTE 10 - AUTRES IMPÔTS**

Ce poste représente principalement les taxes sur véhicules automoteurs dues pour l'année 2023 et des taxes communales dues pour un montant de EUR 6 500,80 (2022 : EUR 11 088,22).

**NOTE 11 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**

L'association a également donné une garantie bancaire de EUR 4 500,00 pour une location.

# Take Away

## Menu du jour, Sandwichs

Sur commande : canapés - mini-sandwichs  
pains surprises - service traiteur - catering



Autres produits artisanaux de nos ateliers :  
confitures, pavés de fruits, objets en céramique et matériaux recyclés



En savoir plus?  
Visitez notre site internet [www.autisme.lu](http://www.autisme.lu)



**Autisme Luxembourg a.s.b.l.**  
Tél.: 266 233 49 (commande)

# Sites d'Autisme Luxembourg a.s.b.l.

## Centre Roger Thelen

1, rue Jos Seyler  
L-8522 Beckerich

Tél.: (+352) 266 233 1

[info@autisme.lu](mailto:info@autisme.lu)

Ouvert : 8h-12h / 13h-17h

## Al Schoul

1, Am Trémel  
L-8706 Useldange

Tél.: (+352) 266 233 1

[info@autisme.lu](mailto:info@autisme.lu)

## Centre de jour

29-31, rue Principale  
L-5240 Sandweiler

Tél.: (+352) 26 350 151

[info@autisme.lu](mailto:info@autisme.lu)

## Foyer Hollerich

33, rue Antoine Meyer  
L-2153 Luxembourg

Tél.: (+352) 250 220  
Fax: (+352) 450 555

[cirpa@autisme.lu](mailto:cirpa@autisme.lu)

## Foyer Boxhorn

2, Om Gisel  
L-9741 Boxhorn

Tél.: (+352) 26 908 502  
Fax: (+352) 24 559 105

[boxer@autisme.lu](mailto:boxer@autisme.lu)



## Ateliers d'Inclusion Professionnelle

### Centre Roger Thelen :

- Buanderie 266 233 55
- Céramique 266 233 80
- Confiserie 266 233 50
- Couture 266 233 45
- Cuisine 266 233 49
- Imprimerie 266 233 42
- Info-Média 266 233 61
- Jardinage 266 233 44
- Laser-Tec 266 233 74
- Papier 266 233 43

### Al Schoul :

- Back-Office 266 233 54

### Take Away à Beckerich :

- 266 233 49 du lundi au vendredi
  - ⇒ Plat du jour à emporter
  - ⇒ Consultation du menu : [www.autisme.lu/menu](http://www.autisme.lu/menu)
  - ⇒ Sandwichs à la carte
  - ⇒ Catering sur commande



autisme.lu

---

Imprimé par Autisme Luxembourg a.s.b.l.